

#157

SEPTEMBRE
2022

saintparresauxtortes.fr



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres

BONNE RENTRÉE

Faucons crécerelles
p.24



ACCUEILS DE LOISIRS

Un été chaud, chaud,
chaud !



DOSSIER

La rentrée des classes



THÉÂTRE

Discours sur le bonheur
le 1^{er} octobre



RÉOUVERTURE APRÈS DÉMÉNAGEMENT



AIRE DES MOISSONS
ST PARRÉS AUX TERTRES

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOBRIÉTÉ

Jack HIRTZIG, Maire



Chères Patrocliennes et chers Patrocliens,

Voici revenu le temps de la rentrée. **L'été 2022 a pris des allures tropicales et la sécheresse a frappé durement notre pays**, rappelant à tous **l'importance de notre ressource en eau et la nécessité de la préserver**, même si notre commune n'était pas concernée par les restrictions départementales. Voilà l'enjeu majeur des années à venir.

Heureusement, **l'été fut aussi le temps des réjouissances**, avec la possibilité de fêter de nouveau **le 14 juillet** tous ensemble, autour d'un beau feu d'artifice et de plusieurs animations. Merci encore à Régine MERRAD, maire adjointe, pour cette excellente organisation, ainsi qu'à tous ceux qui y ont contribué (membres du conseil municipal, ambassadeurs de quartier, CMJ, *Comité des fêtes*, UNRPA). **Les accueils de loisirs** ont également été une belle réussite, sous l'égide de Pascal DAUTREVAUX, adjoint en charge de la Jeunesse, de Lois GRIMAL, responsable du centre de loisirs, et de l'équipe d'animateurs.

Décidemment, notre mandat sera marqué par les calamités à répétition : la

pandémie qui a coûté très cher à notre commune, puis **la guerre en Ukraine** qui fait maintenant peser sur tout le monde une menace **d'augmentation générale des coûts des ressources énergétiques**. Bien malin celui qui aurait pu prévoir ces fléaux. Heureusement que **nous avons anticipé la nécessité de faire des économies dans le domaine de l'énergie** (passage en LED de l'éclairage public, mise en place de panneaux photovoltaïques). **L'investissement doit se concentrer sur ce domaine**, en attendant des jours meilleurs. Il y a quelques temps, nous avons constaté des dysfonctionnements de l'éclairage public, avec notamment des lumières restant allumées dans la journée. Un signalement a immédiatement été fait au SDEA (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube), qui gère l'aspect technique. Toujours est-il qu'il faut se montrer prudent dans une période qui s'annonce incertaine. **Loin d'être paralysés, nous continuons à travailler sur les dossiers importants**. Il faudra **revoir notre projet pour l'adapter aux nouvelles contraintes économiques**.

En ce qui concerne **la circulation**, nous multiplions les rencontres avec François

BAROIN, Philippe PICHÉRY et tous les services techniques pour travailler avec méthode, sereinement et en calmant certaines ardeurs. On ne s'improvise pas ingénieurs des ponts et chaussées ! Les travaux seront financés par TCM, le conseil départemental et la municipalité de Saint Parres aux Tertres.

En cette période de rentrée, j'ai une pensée **pour les parents** qui ont vu leur enfant rentrer pour la première fois à l'école. Ce moment si émouvant est le premier d'une longue série et nous invite à profiter de chaque instant parce que la vie passe bien vite. Je souhaite une **bonne rentrée aux enseignants et aux ATSEM** sur qui nous pouvons compter pour accomplir la plus belle des missions : transmettre. L'automne approche et nous pouvons désormais profiter de **la décoration des ronds-points** sur ce thème. Merci à l'UNRPA, à sa présidente et à tous les bénévoles qui égayent l'avenue du Général de Gaulle.

Prenez soin de vous.

DANS LE RETRO

- Fête de la musique
- Inauguration du minibus
- Fête des écoles
- Festivités du 14 juillet

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Résultats des élections
- Recensement
- Vide-greniers

DOSSIER

- Rentrée des classes

JEUNESSE

- Accueils de loisirs d'été
- Séjour à Saint-Hilaire

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Astuce écolo
- Ruches
- Faucons crécerelles

AGENDA ET CALENDRIER

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Aide ponctuelle
- Octobre rose
- Don du sang
- Colis de Noël

TRAVAUX

- Rue Paul Lafargue
- Piste Cyclable

ÉCONOMIE/EMPLOI

- Nouvelle agence bancaire

CULTURE

- La bibliothèque
- Départ de Tatiana Moula-Stahli

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

POUR SE DIVERTIR

TRIBUNE LIBRE 48

INFOS PRATIQUES 49

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Sylvie CHAUVIER

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Adrexo

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS



Fête de la MUSIQUE 2022

LA MUSIQUE ... ENCORE LA MUSIQUE, TOUJOURS LA MUSIQUE !

UN FRANC SUCCÈS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION

Le lundi 20 juin a eu lieu la **première Fête de la musique de Saint Parres au Tertres**, organisée par l'équipe municipale, avec l'aide des services administratifs et techniques. **Le public est venu nombreux écouter les groupes aux styles musicaux variés** qui avaient pris place dans le quartier de la mairie. Cette soirée consacrée à la musique s'est ouverte à 18h sur la prestation des élèves du groupe scolaire Brossolette-Ferry, accompagnés par les élèves de la chorale du collège Euréka, collège de secteur de la commune. Ils étaient dirigés par Sandrine FAUCHEUX, professeure des écoles, et Bruno PASQUET, professeur d'éducation musicale. **Il y en avait pour tous les goûts durant cette soirée animée, qui s'est poursuivie jusqu'à 22h :**

du blues rock avec les *Watch your step*, du jazz avec le *Reten's Jazz Sextet*, du pop rock avec *Bathtub*, de l'électro avec *Phil Saxis*, des cuivres avec les *Citizen Cuivres*, de la variété avec *Métanoïa*, *Jules solitaire* et *Florence et ses musiciens*. Outre ces groupes habitués à se produire en public, l'atelier choral de la paroisse et Natalia, une jeune élue du conseil municipal jeunes, ont également participé à la fête en tant qu'artistes d'un soir !

Pour profiter pleinement de cette belle soirée, les spectateurs avaient la possibilité de se restaurer et de se désaltérer sur place grâce au food truck *La Bar'kette* et à la buvette tenue par le *V and B*.

Une première réussie qui a permis à tous de **se retrouver** et de **partager de bons moments** après deux années difficiles.





> 2 BEAUX CONCERTS POUR CONCLURE LA SEMAINE

Cette semaine consacrée à la musique s'est poursuivie par **deux concerts, les 24 et 25 juin.**

Le vendredi soir, **LéZirondelles** ont plongé la quarantaine de personnes venue les écouter dans une ambiance de cabaret. Leurs **compositions joyeuses et entraînantes** sur les grands sujets de la vie ont ravi le public !

Le lendemain, c'était au tour du duo **Les mains dans les poches** de se produire sur la scène de la salle Deterre Chevalier. Il a proposé des **reprises de chanson française et de variété internationale**, magnifiées par la sublime voix de Clémence CARBONARO, accompagnée à la guitare par Luc JOLAIN.

Deux groupes aux styles bien différents pour deux soirées musicales réussies !



Un nouveau minibus pour LE CENTRE DE LOISIRS

Il y a peu, un nouveau minibus a été livré à Saint Parres aux Tertres **pour le transport dans l'agglomération troyenne et le département des enfants accueillis au centre de loisirs.**

Le 16 mai dernier, le maire et le conseil municipal ont invité les **16 annonceurs** à participer à **l'inauguration de ce minibus.** Ils les ont remerciés chaleureusement pour leur contribution à la vie de la commune. En effet, **le véhicule est mis gracieusement à la disposition de la ville grâce aux annonceurs** qui participent à son financement. Une formule gagnant-gagnant ...



> DIRECTION LA 6^{ÈME}

Le mardi 5 juillet 2022, les élèves de CM2 quittant l'école patroclienne pour rejoindre les bancs du collège ont été récompensés pour leur scolarité en primaire. Lors d'une sympathique cérémonie en présence de leurs parents, des professeurs des écoles et des élus, ils ont interprété trois chants appris durant l'année.

Puis les élus leur ont solennellement remis **un sac spécial « rentrée en 6^{ème} », composé de 2 livres, d'une clé USB et d'un cadenas pour leur futur casier.** Ces cadeaux leur ont été offerts par l'association des parents d'élèves *Les enfants d'abord* et par la municipalité. Le pot de l'amitié a ensuite été partagé par tous.

FÊTE DE L'ÉCOLE

POUR CLÔTURER L'ANNÉE SCOLAIRE, LES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE-FERRY, DE LA PETITE SECTION JUSQU'AU CM2, SE SONT ESSAYÉS AUX ARTS DU CIRQUE AVEC LE CIRQUE RÉNO DE BAR-SUR-SEINE.

L'aventure a débuté le lundi 20 juin. **Pendant quinze jours, les enfants ont découvert différents ateliers** : le trapèze, la clownerie, l'acrobatie au sol, l'équilibrisme et la jonglerie. A la croisée entre le sport et l'art, les arts du cirque constituent une activité très complète dans laquelle chaque enfant a pu trouver son compte et se découvrir à travers des disciplines nouvelles.

Pour conclure ce projet, **un spectacle de qualité a été donné par les élèves le vendredi 1^{er} juillet, lors de la fête de l'école. Environ 900**

personnes (les parents et grands-parents, les associations VC SPAT10 et *Papiers crayons*, le voisinage) y ont assisté et ont été transportés dans la magie du cirque par les enfants, ravis d'être les vedettes d'un jour.

Cette grande fête d'école n'a pu avoir lieu que grâce au financement de la mairie et au dévouement de l'équipe enseignante, des parents d'élèves, des élus, de la FCPE et de l'association *Les enfants d'abord*, avec, cette année, un petit clin d'œil à tous les parents qui sont venus monter et démonter le chapiteau.



SAINT PARRES

n'oublie pas...



Le 15 juin, le maire et les adjoints ont déposé un coussin de fleurs sur la tombe du lieutenant Michel Taittinger ainsi qu'à la stèle du pont de Saint Parres, lieu où le lieutenant et ses hommes sont tombés pour la France le 14 juin 1940.

COMMÉMORATION
DE L'APPEL
DU 18 JUIN 1940



Cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres, **le 25 août**.

14 JUILLET 2022

LA COMMUNE CÉLÈBRE LA FÊTE NATIONALE APRÈS 2 ANNÉES DE PANDÉMIE

Enfin, les Patrocliens ont pu se réunir pour célébrer la fête nationale, après 2 années blanches dues à l'épidémie de COVID-19 !

Le 13 juillet, lors de la **retraite aux flambeaux**, 150 lampions ont été distribués et **un cortège de plus de 250 personnes** a traversé les rues de la commune en direction du stade André Gravelle, où **un magnifique feu d'artifice** a été tiré à 23h.

Le lendemain, les festivités ont débuté par **l'inauguration du boulodrome du square Beltrame**, en présence de Pascal MARTIN, double médaillé de bronze en sport adapté. La mairie a ensuite offert **un apéritif** aux personnes présentes, puis **un repas citoyen** a eu lieu dans la salle Deterre Chevalier. A partir



de 14h, l'équipe municipale, le *Comité des fêtes*, ainsi que Claude GAUTHROT, présidente de l'UNRPA, et quelques bonnes volontés **ont tenu des stands et proposé des animations** dans le square. Les **jeux gratuits** pour petits et grands ont attiré une foule nombreuse. Un **concours**

de pétanque a également rassemblé **32 participants** qui se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur tout l'après-midi.

Un bel évènement qui a été l'occasion pour les habitants de se retrouver après une longue attente ...



Vainqueurs du trophée Pascal MARTIN



Séance du conseil

DU 23 JUIN 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat (12 838 actions) et **DONNE** pouvoir au représentant de la collectivité à l'assemblée générale de la société SPL-Xdemat pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant (réunion programmée le 28 juin 2022).

Questions diverses :

- Messieurs LECLERCQ et MIRAT ont assisté à l'assemblée générale du SDEA : ils indiquent que les tarifs du gaz et de l'électricité vont beaucoup augmenter au moment du renouvellement des marchés de fourniture (1^{er} janvier 2023 pour le gaz et 1^{er} janvier 2024 pour l'électricité).
- Monsieur NIEUWMUNSTER souhaite que les services techniques travaillent sur la possibilité de remplacer, en fonction des besoins, les chaudières gaz des bâtiments communaux par un autre système de chauffage (géothermie par exemple).

Séance du conseil

DU 28 JUIN 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

ATTRIBUE les subventions communales comme suit :

- caisse des écoles : 33 284 €
- centre communal d'action sociale : 3 000 €
- associations communales : 15 165 €
- 3 associations caritatives : 2 550 €

APPROUVE les tarifs et les conditions de mises à disposition des salles communales et **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer les conventions relatives aux mises à disposition des dites salles.

DÉFINIT les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

- Dispositifs publicitaires et pré-enseignes **non numériques** dont la superficie est égale ou inférieure à 50 m² : **22 € et par an**
- Dispositifs publicitaires ou pré-enseignes **non numériques** dont la superficie est supérieure à 50 m² : **44 € et par an**
- Dispositifs publicitaires et pré-enseignes **numériques** dont la superficie est égale ou inférieure à 50 m² : **66 € et par an**

■ Dispositifs publicitaires ou pré-enseignes **numériques** dont la superficie est supérieure à 50 m² : **132 € et par an**

■ Enseignes dont la somme des superficies est inférieure à 7 m² : **Exonération**

■ Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m² : **Exonération**

■ Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m² (tarif de base x 2) : **44 € et par an**

■ Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 50 m² (tarif de base x 4) : **88 € et par an**

DÉCIDE de publier les actes réglementaires et les décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par affichage à l'hôtel de ville à compter du 1^{er} juillet 2022.

DEMANDE au SDEA de réaliser des travaux d'extension de l'éclairage public dans le passage situé entre les rues Pierre Brossolette et des Hauts Vents, **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présen-

tation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°15 du 10 décembre 2021 et n°11 du 16 mars 2018 (ce fonds de concours est évalué provisoirement à 2200 euros), **S'ENGAGE** à inscrire au budget correspondant les crédits nécessaires [...] et **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la commune, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNE deux délégués titulaires pour représenter la commune au comité du SDEA : Maryse PETIT (en remplacement de Philippe LECLERCQ suite à un changement de répartition des domaines de compétences entre les adjoints) et Isabelle DUMANGE, ainsi que deux délégués suppléants : Denis MARTZEL et Jean-Charles BAYOL.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer un contrat d'engagement avec la compagnie Théâtre'Ame et FIXE les droits d'entrée pour la pièce de théâtre programmée le samedi 1^{er} octobre 2022 comme suit : 10 € par personne ; gratuit pour les moins de 15 ans.

FIXE à 22 € par enfant et par mois la participation des parents au financement des études surveillées concernant les élèves domiciliés à Saint Parres aux Tertres pour l'année scolaire 2022-2023 et à 27,50 € par enfant et par mois la participation des parents au financement des études surveillées concernant les élèves scolarisés à Saint Parres aux Tertres mais résidant dans des communes extérieures pour l'année scolaire 2022-2023 ; **ACCEPTE** le règlement intérieur des études surveillées qui sera mis en application dès la prochaine rentrée scolaire.

MODIFIE le règlement du séjour vélo itinérant autour des grands lacs de la Forêt d'Orient approuvé lors de la séance de conseil municipal du 19 mai 2022, en ce sens que les enfants âgés de 10 ans à 17 ans (et non 11/17 ans) pourront s'inscrire et participer à ce séjour ; les autres points du règlement demeurent inchangés.

CONFIRME l'organisation, par les accueils de loisirs communaux d'un

séjour d'été du 17 au 21 juillet 2023 à l'Institut Sports Océan aux Sables-d'Olonne (Vendée), **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer le contrat d'hébergement et à verser un acompte ; **SE RÉSERVE** le droit d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants ...) et **DIT** qu'il déterminera, lors d'une prochaine séance de conseil municipal, les modalités d'inscription, le règlement du séjour et la tarification.

DONNE un avis favorable pour le déroulement des vacances aprenantes 2022 dans les locaux du groupe scolaire Brossolette-Ferry du 22 au 26 août 2022 ; **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer la convention de partenariat relative à ce dispositif.

APPROUVE la décision modificative budgétaire n°1 portant sur le transfert de crédits de fonctionnement et l'inscription de crédits supplémentaires en investissement.

DONNE un avis favorable au projet de la société *Panaïs Énergie* : enquête publique en cours pour son site se trouvant rue du 14 juillet à Thenne-lières, ayant pour objet l'augmentation de la capacité de production avec répartition des sources d'approvisionnement de son unité de méthanisation d'une part, et la modification et l'extension d'un plan d'épandage de digestat d'autre part. Le conseil municipal a été invité à émettre un avis sur le projet précité conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du Code de l'environnement.

Questions diverses :

- Mme CHABROL évoque le désherbage (sorties d'inventaire) de la bibliothèque (section adulte et section enfant).
- [...] Mme CHABROL remercie tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de la 1^{ère} Fête de la musique : élus et fonctionnaires de la collectivité. [...] Cette manifestation a été une grande réussite qui a permis de réunir les Patrocliens.

> RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population à Saint Parres aux Tertres aura lieu début 2023. A cette occasion des agents recenseurs seront recrutés ; ils se déplaceront pour se rendre dans chaque foyer patroclien.

Qui peut postuler ?

- La mission est ouverte à tous les **volontaires majeurs**.

Quelles sont les missions ?

- Identifier les logements dans le secteur à recenser.
- Distribuer et collecter les imprimés destinés aux résidents.
- Classer et numéroté ces imprimés, puis remplir des bordereaux de synthèse.



Caractéristiques du poste

- Ces activités nécessitent une certaine disponibilité, notamment en fin d'après-midi et en début de soirée en semaine, voire tout ou partie des samedis.
- Les agents recenseurs doivent posséder des qualités de contact, de persévérance, de logique et d'organisation.

Comment postuler ?

- Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'agents recenseurs, contactez la mairie de Saint Parres aux Tertres – 2, rue Henri Berthelot (03 25 72 12 30).

Retour gagnant DU VIDE-GRENIERS

Avant la période COVID, le vide-greniers de Saint Parres aux Tertres était connu comme un rendez-vous incontournable des chineurs. C'est avec un peu d'appréhension que Martine WITKOWSKI, présidente du *Comité des fêtes*, a organisé l'évènement cette année, se demandant si les exposants répondraient présents après cette longue interruption.

Dès 5h du matin, **le dimanche 4 septembre, 115 personnes ont pris place entre les rues Jules Ferry, des Mésanges et William Brouillard**, proposant à la vente des objets hétéroclites. Le **public nombreux**, profitant d'une belle journée

ensoleillée, s'est déplacé, ravi du retour de cette manifestation.

Si le vide-greniers patroclien fut loin des affluences des années antérieures, la présidente du *Comité des fêtes* est tout de même satisfaite du résultat obtenu, compte tenu de la concurrence des 11 autres vide-greniers programmés le même jour.

Martine WITKOWSKI et son équipe donnent rendez-vous aux exposants **le dimanche 10 septembre 2023**, en promettant de nouvelles animations qui devraient rendre encore plus attractif cet évènement apprécié de tous.



> RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives ont eu lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les résultats ont été les suivants :

1^{er} tour : 2 136 électeurs - 1 143 votants

Blancs et nuls : 23 - Suffrages exprimés : 1 120

- Grégory BESSON-MOREAU : **363 voix**
- Jordan GUITTON : **306 voix**
- Laurent SPAGNESI : **207 voix**
- Stéphanie FRAENKEL : **152 voix**

- Hervé GIACOMONI : **37 voix**
- Marie-Elisabeth CANAUD : **29 voix**
- Lydie PIEPLU : **13 voix**
- Lionel PAILLARD : **13 voix**

2^{ème} tour : 2 136 électeurs - 1 069 votants

Blancs et nuls : 69 - Suffrages exprimés : 1 000

- Grégory BESSON-MOREAU : **576 voix**
- Jordan GUITTON : **424 voix**





Voici venu le temps de

LA RENTRÉE 2022-2023

Après une première année de fusion entre la maternelle et l'élémentaire, le bilan est très satisfaisant grâce au travail remarquable de Sylvie FOUFÉ, directrice du groupe scolaire Brossolette-Ferry, et à l'implication de son équipe d'enseignants. **De nombreux projets sont prévus pour l'année à venir.**

Du côté des enseignants titulaires, **Séverine CURFS quitte Saint Parres aux Tertres** pour l'école Ferdinand Buisson à La Chapelle-Saint-Luc, tandis que **Floriane MACHADO arrive dans la commune.**

Concernant les effectifs, une légère progression est de mise (+ 11 enfants par rapport à 2021).

Au 31 août, 177 élèves étaient inscrits en élémentaire et 92 en maternelle, soit **un total de 269 enfants.**

Le maire et le conseil municipal souhaitent aux enfants, aux enseignants et au personnel **une excellente année scolaire.**



Mme Linck
Maternelle - petite et moyenne section



Mme Choizelat
Maternelle - petite et grande section

LES CLASSES 2022-23



Mme Boosz
Maternelle - petite et moyenne section



Mme Vanel
Maternelle - petite et grande section



Mme Gaillard
CP - Ecole Pierre Brossolette



Mme Souty
CM1/CM2 - Ecole Jules Ferry



Mme Ponsada
CE2/CM1 - Ecole Jules Ferry



Mmes Bongano et Foulé
CM2 - Ecole Jules Ferry



Mme Fauchoux
CE2/CM1 - Ecole Jules Ferry



Mme Beaujoin
CE1 - Ecole Pierre Brossolette



Mme Gauthrot
CP/CE1 - Ecole Pierre Brossolette

ACCUEILS DE LOISIRS

ÉTÉ 2022

Les vacances attendues avec impatience par les enfants ont commencé le 7 juillet au centre de loisirs de Saint Parres aux Tertres.

> MATERNELLES

Malgré des périodes caniculaires, **les enfants ont profité de belles sorties** : l'Espace Faune de la Forêt d'Orient, l'excursion sur le lac de Mesnil-Saint-Père à bord du bateau-promenade *Le Bateau Ivre*, l'accrobranche, le parc de loisirs *Grinyland* (Marne) et le *Parc des Félines* (Seine-et-Marne).

À chaque semaine était associé un thème : l'espace, l'arc-en-ciel, le rythme et la musique, et enfin, le bord de mer. Les maternelles ont fabriqué une fusée et des planètes, découvert le monde sous-marin en compagnie de *Bob l'éponge*, participé à des « grands jeux », ainsi qu'à des jeux d'adresse, de réflexion ou sportifs. Les animatrices leur ont également appris des chansons en lien avec le thème de la semaine.

À la fin de la troisième semaine, **les petits ont présenté un spectacle à leurs parents**, en les embarquant pour un vol de la compagnie « Air Symp'art ».



> ÉLÉMENTAIRES

Cette année, **les enfants de l'école élémentaire ont voyagé à travers les continents !**

Direction l'Europe lors de la première semaine : les enfants ont découvert et confectionné les drapeaux des pays européens, ont construit des châteaux forts et se sont rendus au **château de Vaux**, à Fouchères, pour y résoudre une énigme. Deux équipes de cuisiniers en herbe ont également concocté de bonnes recettes, goûtées par un jury composé d'animateurs. La semaine s'est conclue par un « grand jeu » européen, constitué d'épreuves

individuelles et collectives. Les jeunes ont été récompensés par de belles médailles olympiques !

La deuxième semaine, les enfants ont déposé leurs bagages en Asie, dont ils ont appris à connaître la culture. Ils se sont transformés en ninjas, formés aux arts martiaux et ont découvert le manga. Certains ont eu la chance de participer à un atelier mené par **Caly, une mangaka invitée par la bibliothèque municipale**. Elle leur a présenté son travail, ses œuvres, les a initiés au dessin de manga, a échangé avec eux et dédié leurs dessins. En fin de semaine, dans le cadre du « grand jeu », les en-



fants ont passé différentes épreuves pour élire celui qui deviendrait le guerrier dragon.

La troisième semaine, direction l'Amérique ! Les enfants ont réalisé des recettes « made in USA » et se sont entraînés aux sports américains. Ils ont choisi les sorties auxquelles ils voulaient participer : certains ont joué les acrobates au **Family Space**, d'autres se sont affrontés au **Factory Quest** et d'autres encore ont endossé la tenue **d'apiculteurs** pour récolter le miel du rucher communal. Les enfants se sont également produits **en spectacle devant leurs parents**, leur faisant admirer de belles chorégraphies. Le grand jeu « Il était une fois dans l'ouest » a conclu la semaine en beauté.

Enfin, la quatrième semaine, ceux qui ne sont pas partis en séjour en Vendée ont voyagé en Afrique ! Ils ont réalisé des fresques, joué à des jeux traditionnels africains et même fabriqué un volcan en éruption. Ils ont également fait **une petite excursion au Parc des Félines, en Seine-et-Marne**, pour observer tigres, lions et guépards. Le dernier « grand jeu » était un jeu de piste nommé « le safari maudit ».

L'accueil de juillet s'est conclu par **une grande fête avec musique et kermesse**, pour le bonheur de tous !

> ADOS

Les **activités nautiques** ont permis **aux 36 ados, de 12 à 17 ans**, de se rafraîchir tout au long de ce mois de juillet caniculaire : kayak, *Beaver Aquapark* à Mesnil-Saint-Père, jeux d'eau, piscine ... et, bien sûr, plage et catamaran pour les participants au séjour en Vendée !

Ce mois fut sportif et intense en sensations : acrobranche aux grottes de Champ Retard (Yonne), *Family Space*, centre d'évasion game *Koezio Sénart* (Seine-et-Marne) ou encore *parc Astérix*.

Les animateurs ont proposé aux adolescents **un après-midi casino** et un **rallye photos au sein de la commune**, durant lequel les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination pour prendre les photos les plus originales

Encore un mois intense et riche en émotions organisé par le centre *Symp'art* !

L'accueil de loisirs a rouvert ses portes pour **une seconde période, fin août**.

> INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS DE TOUSSAINT

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'enfants » (locaux de l'accueil périscolaire élémentaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (inclus) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées dans la salle Bernard Dufour.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée.

Les inscriptions sont à faire auprès de l'accueil de loisirs, rue Jules Ferry, ou par mail : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après le 7 octobre 2022.



Séjour à SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

LA RECETTE DU BONHEUR !

Recette pour un séjour réussi :

Choisissez 4 animateurs expérimentés : Charlie, Loïs, Maxime et Benjamin.
Prenez 24 jeunes, de 10 à 17 ans, tout juste mûrs.

Faites les mariner durant 5 jours, du 31 juillet au 4 août, dans un endroit agréable comme Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée.

Pensez à les changer d'air tous les jours : emmenez-les faire du catamaran, du char à voile, du beach volley et du mini-golf.

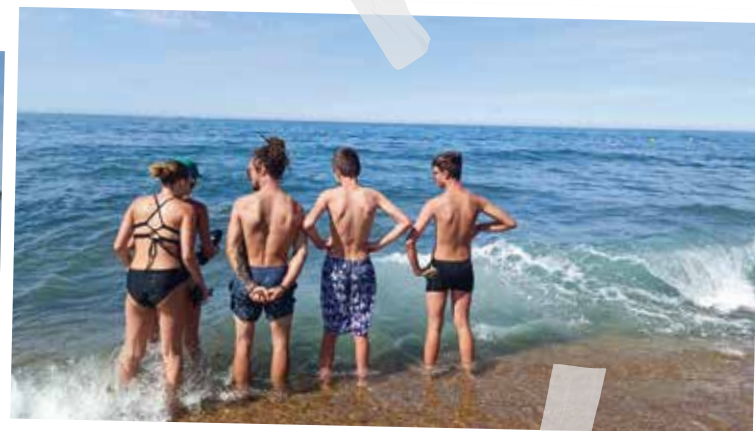
N'oubliez pas de les arroser régulièrement afin qu'ils restent joyeux et pleins de vitalité : la mer et la piscine sont des lieux parfaits pour cela.

Mélangez le tout.

Faites les bronzer quelques minutes tous les jours de chaque côté afin qu'ils soient bien dorés, et surveillez pendant la cuisson.

Voilà, les enfants sont prêts pour passer un séjour inoubliable et s'amuser durant les veillées comme « Lundi, tout est permis », admirer un joli coucher de soleil ou danser lors d'une soirée disco au *Macumba club*.

Recommencez la recette tous les étés ... sans modération !





VACANCES

APPRENANTES

Pour la troisième année consécutive, le groupe scolaire Brossolette-Ferry, en collaboration avec la mairie, a participé fin août au **dispositif « vacances apprenantes »**. Celui-ci a pour objectif la consolidation des apprentissages et l'épanouissement des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Cette année, l'école a obtenu le « **label 2024** », en **préparation des jeux olympiques 2024 de Paris**. C'est dans cette optique que **les élèves ont découvert différents sports**.

Les enseignants ont animé les activités de rugby, de lutte, de pétanque (sur le boulodrome de la commune) et de vélo, sur piste pour les plus jeunes, et sur route pour les aînés (avec le soutien de l'association VC SPAT10, toujours fidèle et active).



Les enfants se sont également essayés à l'escalade au COSEC des Sénardes, encadrés par les éducateurs sportifs du club Dévers Troyes. L'association *Les Archers Près Dorés* d'Arcis-sur-Aube les a initiés gratuitement au tir à l'arc.

Français, mathématiques, sciences, géographie et arts plastiques n'ont pas été oubliés ! **Chaque élève a bénéficié d'une prise en charge en petits groupes par des enseignants motivés** : Mme FAUCHEUX et MM. DAUTREVAUX et HAUVION, sous la direction de Mme FOUFÉ, directrice de l'école.

Le ministère de l'Éducation Nationale a pris en charge l'ensemble des frais engagés et a offert repas et goûters.

Une semaine bien chargée, pour le bonheur des petits et des grands, qui a permis de préparer en douceur la rentrée du 1^{er} septembre ...



CADASTRE SOLAIRE

de votre aggro'

PLAN
Climat
air · énergie

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

Et si
vous produisiez
votre propre
électricité ?

Un service
public
gratuit



**DÉCOUVREZ
LE POTENTIEL SOLAIRE
DE VOTRE TOITURE EN UN CLIC**
tcm.cadastre-solaire.fr

L'ASTUCE ÉCOLO

10 GESTES SIMPLES POUR LIMITER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN

La consommation énergétique de chauffage contribue à **aggraver l'effet de serre** et à **épuiser les ressources d'énergies fossiles**. En diminuant votre consommation de chauffage par la pratique quotidienne de petits gestes simples et faciles à mettre en œuvre, vous pourrez réaliser **de belles économies d'énergie**. Sachez, par exemple, que baisser la température de son habitat de 1 degré permet de diminuer de 7 % sa consommation de chauffage.



1. Choisir la bonne température

Suivant le code de la construction, la température doit être de 19 °C dans les pièces à vivre et de 16 à 17 °C dans les chambres.

2. Chauffer seulement quand c'est nécessaire

Baissez le chauffage la nuit et dans la journée si vous la passez à l'extérieur. Ne pas chauffer en permanence les lieux qui ne sont utilisés que pendant de brèves périodes (salle de bains, toilettes). Si vous vous absentez plusieurs jours, passez en mode hors gel.

3. Bien aérer son habitat

Aérez les pièces, même en hiver, environ 10 minutes par

jour en réduisant évidemment le chauffage au minimum. Ce geste permet le renouvellement de l'air et l'évacuation de la vapeur d'eau produite par la cuisson, la respiration, etc. Précaution utile car, pour être chauffé, l'air humide nécessite plus d'énergie que l'air sec, entraînant une consommation supérieure.

4. Traquer les courants d'air

Placez des joints si les fenêtres laissent passer l'air. Collez un film plastique sur les fenêtres à simple vitrage, en attendant d'investir dans un double vitrage performant. Fermez la trappe d'aération de la cheminée quand vous ne l'utilisez pas, c'est une entrée d'air froid.

5. Empêcher la chaleur de s'échapper

Baissez la température des pièces inoccupées et fermez leur porte afin de ne pas refroidir l'espace chauffé. En outre, n'hésitez pas à isoler par des rideaux certains espaces comme les escaliers ou les couloirs pour éviter la fuite de la chaleur vers les pièces qui n'ont pas besoin de chauffage. Installez des rideaux épais à toutes les fenêtres des pièces chauffées de manière à pouvoir les fermer la nuit. Pensez également à fermer les volets.

6. Laisser rentrer la chaleur du soleil

Pendant la journée, ouvrez rideaux et volets pour laisser la chaleur du soleil pénétrer et profiter de cet apport gratuit.

7. Favoriser le bon fonctionnement de ses radiateurs

Pensez à dépoussiérer vos radiateurs. Posez une plaque réfléchissante derrière le radiateur si le mur est froid, donc mal isolé.

8. Faire entretenir sa chaudière

Faites entretenir votre chaudière chaque année par un professionnel pour éviter les risques de pannes, les intoxications au monoxyde de carbone et les surconsommations. La visite d'entretien est une obligation annuelle pour les appareils d'une puissance comprise entre 4 et 400 kW (soit les chaudières à bois, charbon, gaz, fioul) : une révision à la charge de l'occupant pour une installation individuelle et du syndic pour une installation collective. N'oubliez pas de faire également ramoner les conduits de fumée une fois par an par des professionnels du ramonage : c'est aussi obligatoire !

9. S'équiper d'un thermostat d'ambiance

Installé dans une pièce de référence (bien souvent le séjour), il sert à commander le système de production de chaleur dans tout le logement. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un tel système permet d'économiser en moyenne 10 % d'énergie. Vous pouvez aussi opter pour un thermostat d'ambiance programmable, doté d'une horloge intégrée que vous réglez en fonction de vos besoins journaliers. Plus onéreux, un tel système permet jusqu'à 20 % d'économies d'énergie. Concernant le chauffage électrique, il existe des convecteurs avec thermostat intégré.

10. Installer des robinets thermostatiques

Ils s'utilisent en complément d'un thermostat d'ambiance et s'installent sur chaque radiateur. Ils permettent de moduler le chauffage en fonction de l'usage de chaque pièce, pouvant entraîner une consommation d'énergie inférieure de 5 à 10 %.

> LE MIEL COULE A FLOT À SAINT PARRES

L'année dernière, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), trois ruches gérées par un apiculteur professionnel avaient été installées sur un terrain communal pour favoriser la pollinisation. L'apiculteur et l'équipe municipale espéraient obtenir, en 2021, une belle récolte de miel. Malheureusement, comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres ruchers, les conditions climatiques pluvieuses ont douché cet espoir et même décimé les trois colonies d'abeilles qui s'étaient pourtant bien implantées. Retour donc à la case départ en 2022 : l'apiculteur a réensemencé les ruches vides grâce à trois nouveaux essaims. Les abeilles, sous un soleil enfin revenu, et après avoir étoffé leur colonie, se sont immédiatement mises



au travail. Les hausses se sont rapidement remplies d'un très beau et très bon nectar doré ! La récolte s'est effectuée le 27 juillet 2022 avec l'aide des enfants du centre de loisirs Symp'art qui, dans des combinaisons un peu trop grandes pour eux, sont allés prêter main forte à l'apiculteur. Pour l'occasion, ce dernier avait délocalisé la mise en pots dans les locaux des services techniques.



Près de 60 kg de miel, conditionnés dans quelques 200 pots, ont été récoltés. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'ABC, mais aussi dans un projet de sensibilisation des jeunes Patrocliens à la vie des abeilles. Elle servira également une bonne cause puisque ce miel sera vendu par le Comité des fêtes au profit du CCAS ou du Téléthon.



UN NID POUR SEPT

Dans le dernier numéro du *Patroclien*, nous avons promis de vous donner des nouvelles du **couple de faucons crécerelles qui avait élu domicile au faite du bâtiment des services techniques**. Les agents municipaux lui avaient spécialement aménagé un endroit pour nidifier.

L'environnement patroclien a apparemment convenu à ces petits rapaces et favorisé leur reproduction puisque **six œufs ont été pondus**, couvés essentiellement par la femelle. **Cinq jeunes viables** particulièrement voraces ont vu le jour au printemps. Les parents les ont nourris pendant un mois, à raison de huit proies par jour et par fauconneau. Le régime alimentaire

de cette espèce est constitué en majorité de micromammifères, d'oiseaux, de lézards et de gros insectes.

La famille est maintenant dispersée et ne fréquente plus les lieux qu'épisodiquement. La première année de vie est cruciale pour la jeune génération qui peut subir **jusqu'à 70% de mortalité**, essentiellement à cause de l'appauvrissement des milieux, des électrocutions ou des mauvaises conditions météorologiques.

Les couples étant généralement assez fidèles à leur site de nidification, vous pouvez nourrir l'espoir de **retrouver les parents des petits fauconneaux au printemps prochain**.



AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



VENDREDI 30 SEPTEMBRE
P'tit Bouquine : « Au loup ! »
 (jusqu'à 3 ans)
 Séances à 9h45 et 10h45, à la bibliothèque

Lectures, comptines et jeux de doigts avec Barbara et Claudette, bibliothécaires, accompagnées par Bérangère BODIN, musicienne.



MARDI 25 OCTOBRE
Contes et légendes fantastiques de Lorraine (dès 3 ans)
 Séances à 9h30 et 11h, à la salle des Conférences

Spectacle de contes musicaux par Benoît CHARRIER de la compagnie *Les fées du logis*.



VENDREDI 9 DÉCEMBRE
P'tit Bouquine : « Joyeux Noël ! » (jusqu'à 3 ans)
 Séances à 9h45 et à 10h45, à la bibliothèque

Lectures, comptines et jeux de doigts avec Barbara et Claudette, bibliothécaires, accompagnées par Bérangère BODIN, musicienne.

*Toutes ces animations sont gratuites.
 Réservation obligatoire 15 jours avant la date de l'animation au 03 25 80 49 02.*

CONCERTS DE L'AVENT

Afin de préparer Noël en musique, l'équipe municipale vous propose des **concerts de chant choral tous les week-ends du mois de décembre !**



Entrée : 5 € (gratuit pour les moins de 15 ans).
 Réservation conseillée au 03 25 80 49 02, à compter du 14 novembre.

AGENDA DES CONCERTS

Vendredi 2 décembre : *Mes sons en scène.* Salle Deterre Chevalier, à 20h (dans le cadre du Téléthon).

Dimanche 4 décembre : *L'Aubade.* Église, à 15h.

Dimanche 11 décembre : *La Troupe et Coup d'chœur.* Salle Deterre Chevalier, à 15h.

Dimanche 18 décembre : *Les Voix caillottes.* Salle Deterre Chevalier, à 15h.

AGENDA

CINÉMA

Les projections sont organisées par l'association *Pierre Chaussin*.

Les séances ont lieu à 14h30 et 20h à la salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.

VENDREDI 21 OCTOBRE
POUR SAMA,
documentaire syrien
de Waad AL-KATEAB et
Edward WATTS (2019)

Waad AL-KATEAB est une jeune femme syrienne qui vit à Alep lorsque la guerre éclate en 2011. Sous les bombardements, la vie continue. Elle filme au quotidien les pertes, les espoirs et la solidarité du peuple d'Alep. Waad et son mari médecin sont déchirés entre partir et protéger leur fille Sama ou résister pour la liberté de leur pays.

Projection en présence d'Inas HASKI et de Ghassan ZAKAYA, réalisatrice et scénariste syriens.



MARDI 8 NOVEMBRE
MIDNIGHT TRAVELER,
documentaire afghan
d'Hassan FAZILI (2021).
Inédit à Troyes

Lorsque les Talibans mettent sa tête à prix, le réalisateur afghan Hassan FAZILI est contraint de fuir son pays avec sa femme et ses deux filles. Son crime ? Avoir ouvert un café proposant des activités culturelles. Commence alors un périple incertain et dangereux. Pendant trois ans, FAZILI filme sa famille et leur vie d'attente, de peur, d'ennui. Cinéaste sans autre caméra que son téléphone portable, il filme la lutte quotidienne qu'est devenue leur existence, ses filles qui grandissent dans des camps de transit, et l'amour qui les unit. Il filme pour ne pas être oublié. Il filme pour ne pas devenir fou.

Présenté par Asal BAGHERI, spécialiste du cinéma iranien et sous-titreuse du film, invitée du ciné-rencontre de mars 2022.

MARDI 22 NOVEMBRE
DONBASS, drame
de guerre ukrainien
de Sergei LOZNITSA
(2018)

Dans le Donbass, région de l'est de l'Ukraine, une guerre hybride mêle conflit armé ouvert, crimes et saccages perpétrés par des gangs séparatistes. Dans le Donbass, la guerre s'appelle la paix, la propagande est érigée en vérité et la haine prétend être l'amour. Un périple à travers le Donbass, c'est un enchaînement d'aventures folles, dans lesquelles le grotesque et le tragique se mêlent comme la vie et la mort. Ce n'est pas un conte sur une région, un pays ou un système politique mais sur un monde perdu dans l'après-vérité et les fausses identités. Cela concerne chacun d'entre nous.



MARDI 13 DÉCEMBRE
LE SOMMET DES DIEUX,
film d'animation
français de Patrick
IMBERT (2021)

À Katmandou, le reporter japonais FUKAMACHI croit reconnaître Habu JÔJI, cet alpiniste que l'on pensait disparu depuis des années. Il semble tenir entre ses mains un appareil photo qui pourrait changer l'histoire de l'alpinisme. Et si George MALLORY et Andrew IRVINE étaient les premiers hommes à avoir atteint le sommet de l'Everest, le 8 juin 1924 ? Seul le petit Kodak Vest Pocket avec lequel ils devaient se photographier sur le toit du monde pourrait livrer la vérité. 70 ans plus tard, pour tenter de résoudre ce mystère, FUKAMACHI se lance sur les traces d'Habu. Il découvre un monde de passionnés assoiffés de conquêtes impossibles et décide de l'accompagner jusqu'au voyage ultime vers le sommet des dieux.

THÉÂTRE

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE : « DISCOURS SUR LE BONHEUR » PAR LA COMPAGNIE THÉÂTRÂME

Mise en scène : Pierre HUMBERT / Avec Danièle ISRAËL

Réservation conseillée au 03 25 72 12 30 à partir du 20 septembre 2022.

Jauge limitée. Lieu : salle Deterre Chevalier - 20h

Tarif : 10€ (gratuit pour les moins de 15 ans).

Quittée par Voltaire, après dix ans de vie commune passionnée, fusionnelle et intellectuelle, **Emilie du Châtelet s'interroge sur ce qui peut encore lui donner le goût de vivre ...** Elle écrit alors le « *Discours sur le bonheur* ». **Libertine, grandeoureuse, gourmande, elle usa de toutes les libertés de sa classe et de son temps.** Ce qui la rend exceptionnelle, c'est son goût profond pour l'étude, sa revendication féministe, son athéisme déclaré et la puissance de son énergie positive. **Cette femme des Lumières, sans aucun doute l'alter ego de Voltaire,** nous laisse ce texte méconnu qui transmet avec une maestria mathématique et une grande bonne humeur la quadrature du bonheur.



VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

OCTOBRE

Samedi 1^{er} octobre, à 20h : pièce de théâtre « *Discours sur le bonheur* » d'Emilie du Châtelet par la Cie ThéâtreÂme

Du lundi 3 au vendredi 21 octobre : Dépôt des demandes d'aide ponctuelle aux familles auprès du CCAS

Vendredi 7 octobre : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs de Toussaint

Mardi 11 octobre, à 18h30 : Réunion de Mme BRÉGEAUT, conseillère départementale, à la salle des Conférences (thème : la mobilité)

Dimanche 16 octobre, à 15h : Thé dansant du Comité des fêtes, salle Deterre Chevalier

Vendredi 21 octobre, à 14h30 et 20h : Projection du film *Pour Sama*, salle Deterre Chevalier (association Pierre Chaussin)

Dimanche 23 octobre, de 9h à 13h : Octobre rose, salle Deterre Chevalier (+ randonnée)

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre : Accueils de loisirs des vacances de Toussaint

Mardi 25 octobre, à 9h30 et 11h : Contes et légendes fantastiques de Lorraine, salle des Conférences (organisé par la bibliothèque)

Dimanche 30 octobre, à 14h30 : Bal des monstres organisé par le Comité des fêtes, salle Deterre Chevalier

NOVEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6 novembre : pièce de théâtre par *Les comédiens du Tertre*, salle Deterre Chevalier

Mardi 8 novembre, à 14h30 et 20h : Projection du film *Midnight traveler*, salle Deterre Chevalier

Vendredi 11 novembre, à 11h : cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918

Mardi 22 novembre :

■ à 14h30 et 20h : Projection du film

Donbass, salle Deterre Chevalier

■ à 18h30 : Réunion de Mme BRÉGEAUT, conseillère départementale, à la salle des Conférences (thème : le développement durable)

Samedi 26 novembre, à 9h : Dépôt à la salle Deterre Chevalier des arbres de Noël réalisés par les enfants (concours de Noël du Comité des fêtes)

Samedi 26 et dimanche 27 novembre : Marché de Noël du Comité des fêtes, salle Deterre Chevalier

DÉCEMBRE

Vendredi 2 décembre à 20h : Concert de la chorale *Mes sons en scène*, salle Deterre Chevalier (Téléthon)

Samedi 3 décembre à 20h30 : Comédie musicale d'*Insieme*, salle D. Chevalier (Téléthon)

Dimanche 4 décembre, à 15h : Concert de la chorale *L'Aubade* à l'église.

Vendredi 9 décembre, à 9h45 et 10h45 : *P'tit Bouquine* : « Joyeux Noël ! » à la bibliothèque

Samedi 10 décembre :

Début de la distribution des colis de Noël aux aînés

Dimanche 11 décembre, à 15h : Concert des chorales *La Troupe* et *Coup d'chœur*, salle Deterre Chevalier

Mardi 13 décembre, à 14h30 et 20h : Projection du film *Le sommet des dieux*, salle Deterre Chevalier

Dimanche 18 décembre, à 15h : Concert de la chorale *Les Voix caillottes*, salle Deterre Chevalier



PREMIER

Des **emballages éco-responsables** et faciles d'ouverture

Colonne France, 480 090 969 RCS 36000741X, SAS au capital social de 111 681 350 €. Imprimé par exo 2000
© 2011 photos : freemovephotos.com. Ne pas jeter sur la voie publique.

Dispositif

D'AIDE PONCTUELLE

AUX FAMILLES

Le Centre communal d'action sociale reconduit, pour 2022, **l'aide ponctuelle aux familles dont les ressources sont limitées**, quelles que soient leur composition (ménage, personne seule) et leur situation (salarié, demandeur d'emploi, retraité, handicapé ...).

Les demandes sont à faire à la mairie entre le lundi 3 et le vendredi 21 octobre 2022.

Les pièces nécessaires sont :

- le livret de famille
- les **justificatifs de TOUTES les ressources** (salaires,

indemnités de Pôle emploi, R.S.A., retraites, indemnités journalières, allocations diverses, prestations de la CAF, bourses d'études, pension alimentaire ...) **de TOUS les membres de la famille** (la famille étant considérée au sens large, à savoir toutes les personnes vivant sous le même toit)

- la déclaration des revenus
- la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition des revenus
- la dernière taxe d'habitation et la dernière taxe foncière
- une quittance de loyer ou des frais d'accession à la propriété

- le justificatif d'inscription à *Pôle emploi*, le courrier d'attribution ou de rejet des indemnités *Pôle emploi*.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les demandeurs devront venir chercher un imprimé correspondant à leur situation et **prendre rendez-vous auprès du CCAS pour constituer leur dossier de demande.**

L'attribution définitive se fera après étude du dossier par la commission administrative du CCAS.

> OCTOBRE ROSE

Le conseil municipal jeunes et la ville de Saint Parres aux Tertres organisent **la seconde édition d'Octobre rose le dimanche 23 octobre 2022, de 9h à 13h**. Divers stands seront installés dans la salle Deterre Chevalier. L'inscription à **la randonnée de 10 kms** se fera le matin même dans la salle socioculturelle (tarif : 5 euros). Les départs auront lieu tout au long de la matinée, de 9h à 13h. **Tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.**

Les élus, jeunes et adultes, **vous attendent nombreux et nombreuses** pour que cette manifestation soit une réussite et que **les dons collectés pour aider les malades du cancer** soient encore plus importants que lors de l'édition précédente !



Distribution des CADEAUX DE NOËL AUX AÎNÉS

La distribution des cadeaux de Noël de la mairie aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu **à partir du 10 décembre 2022**. En cas d'absence le jour de la distribution, le colis sera à retirer à la mairie.

L'après-midi dansant à l'attention des aînés est prévue le 21 janvier 2023. Les informations seront transmises dans *Le Patroclien* n°158.



> COLLECTE DE SANG DU MARDI 5 JUILLET 2022

Une opération de collecte de dons du sang a eu lieu dans la salle socioculturelle le mardi 5 juillet 2022.

Sur 54 personnes inscrites, 47 ont donné, dont 4 nouveaux donneurs.

Merci à toutes les personnes qui sont venues donner leur sang, ainsi qu'au Docteur GAUDEAU et à son équipe.



> TÉLÉTHON - 2 ET 3 DÉCEMBRE 2022

Evènements prévus :

- **Vendredi 2 décembre à 20h** : la chorale *Mes sons en scène* fait son Téléthon avec les élèves de l'école de Saint Parres
- **Samedi 3 décembre à 20h30** : Comédie musicale *d'Insieme* (entrée : 5€)

Pendant le week-end : diverses manifestations préparées par les associations patrocliennes. Programme en cours d'élaboration, informations à venir.

Téléthon

T DU TERTRE
20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410
Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournill.plique@orange.fr



AMÉNAGEMENT DES RUES

PAUL LAFARGUE ET JULES POCHINOT

Comme indiqué dans le précédent numéro du *Patroclien*, la commune de Saint Parres aux Tertres s'est engagée à réaliser des travaux de voirie pour l'aménagement des rues Paul Lafargue et Jules Pochinot.

Les travaux entrepris en avril dernier par le SDDEA pour le renouvellement de la

conduite d'eau potable et par le SDEA pour l'enfouissement des réseaux sont terminés.

Depuis le 5 septembre, *Eiffage Route*, entreprise désignée suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, a démarré les travaux de voirie. Ils s'achèveront la 2^{ème} quinzaine d'octobre.

PISTE CYCLABLE

RUE EDMENIZOT

LA PISTE CYCLABLE DE LA RUE EDMENIZOT A VU
LE JOUR EN JUIN DERNIER

Elle a été conçue avec deux voies de circulation. De nombreux cyclistes l'empruntent régulièrement.

Afin d'optimiser la sécurité des vélos et des voitures, deux plots ont été installés à l'angle de la rue Edme Denizot et de l'avenue du Général de Gaulle, pour circuler dans de meilleures conditions.



> APPUIS DE VÉLOS

Des appuis de vélos ont été installés cet été dans la commune :

- 5 devant la mairie,
- 5 devant la salle Deterre Chevalier

D'autres appuis de vélos seront installés dans l'avenue du Général de Gaulle dans le courant du mois de septembre.

Une nouvelle agence

CAISSE D'ÉPARGNE

LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE A OUVERT LE 22 JUIN DERNIER SA TOUTE NOUVELLE AGENCE AU 41, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À SAINT PARRÉS AUX TERTRES, DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE AGENCE POSTALE.

Celle-ci dispose d'un **emplacement privilégié dans la commune**, qui permet d'accéder rapidement à Troyes et à l'importante zone d'attractivité commerciale de la ville. Son accessibilité est également un point fort, avec des possibilités de stationnement devant le local.

A leur arrivée dans l'agence, les clients sont accueillis dans un espace d'attente cosy et seront ensuite conviés à se diriger dans l'un des salons de réception pour **échanger avec leur conseiller**.

Un espace libre-service 24H/24 et 7J/7 permet à

la clientèle d'effectuer ses opérations courantes en toute autonomie.



L'agence, dirigée par Isabelle CROCHANT, accompagnée de quatre collaborateurs, est ouverte du mardi au samedi midi :

- **Mardi /vendredi** : 8h45 / 12h – 13h45 (14H30 le jeudi) / 18h (sur rendez-vous les après-midis).
- **Samedi** : 8h30 /12h30.

41, avenue du Général de Gaulle
10 410 Saint Parres aux Tertres
03 52 81 81 88



JMT :

LE ROYAUME DES ANIMAUX

Le magasin JMT, spécialiste de la nourriture et des accessoires pour animaux, a ouvert ses portes à Saint Parres aux Tertres. Il propose **un grand choix de produits d'animalerie au meilleur prix** pour les chiens, chats, oiseaux, poissons, chevaux, rongeurs, reptiles et animaux de basse-cour.

En rayon, un assortiment de plus de 6000 références et de nombreuses marques pourront **satisfaire les besoins de vos fidèles compagnons**.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

12, rue des Châtaigniers - Aire des Moissons
10410 Saint Parres aux Tertres
03 25 77 90 49



> EVENT'S DÉCOR : LE MAGASIN DE VOS FESTIVITÉS

Le magasin *Event's Décor* vous offre **un large choix pour l'organisation de vos fêtes** (déguisements, accessoires, ballons, cotillons ...), **de vos événements** (anniversaire, carnaval, Halloween ...), **de vos cérémonies** (mariage, baptême, communion ...) et pour la décoration de votre table et de votre voiture.

L'équipe vous accueille du lundi après-midi au samedi.

43 bis, avenue du Général de Gaulle
10410 Saint Parres aux Tertres
09 75 68 81 73



À LA BIBLIOTHÈQUE...

PARTIR EN LIVRE : L'AMITIÉ



La bibliothèque a passé l'été autour d'un axe central : l'amitié (thème de l'événement national **Partir en livre**) avec des expositions et un atelier. Des tables thématiques en section jeunesse et adulte ont été installées pour présenter un choix varié de livres, magazines, CD et DVD.

Caly et Eruthoth, deux managakas reçus dans l'Aube cette année, ont dessiné quelques planches sur l'amitié avec le soutien de la Médiathèque départementale. **La bibliothèque recevra cette exposition quelques mois**, en accès libre aux horaires d'ouverture. D'autre part, **les jeunes Patrocliens ont participé à un atelier d'initiation au dessin manga animé par Caly elle-même**, scénariste et illustratrice des séries « Nova » et « Hana no breath ». La séance s'est achevée par un moment d'échange et de dédicaces.

ÉCHANGE AVEC LA MDA

En novembre, l'équipe de la bibliothèque procèdera à un choix dans le fonds de la MDA. **400 nouveautés seront donc bientôt disponibles** : CD, DVD, livres lus et livres CD pour petits et grands. Venez les emprunter et vous régaler !



> HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : 14h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- Vendredi : 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

Fermeture du 18 au 27 décembre.

COUPS DE COEUR



Roman adulte

Liv Maria / Julia KERNINON / R KERN

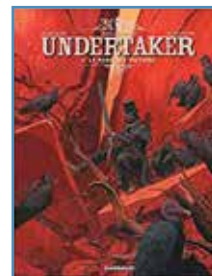
« Je suis fille unique, norvégienne et bretonne, la jeune maîtresse du professeur, la pièce rapportée, l'épouse, la mère, la fugitive et je suis libre ... ». Un beau portrait de femme qui va parcourir le monde pour oublier sa première histoire d'amour. Mille vies traversées avant que le destin ne fasse ressurgir le passé.
Françoise P.



BD adulte

Undertaker / DORISON & MEYER / BD DORI und

Le héros, Jonas Crow, croque-mort, est un bad boy au grand cœur qui se fait entraîner dans des histoires très sombres et des bagarres magistrales pas toujours désirées mais qu'il ne peut éviter. Dans cette histoire qui se déroule dans l'Ouest américain après la guerre de Sécession, on rencontre des méchants monstrueux et des personnages secondaires féminins intéressants. L'histoire est parsemée d'humour noir pour alléger l'atmosphère. Les illustrations magnifiques de Ralph MEYER sont en parfaite adéquation avec l'ambiance. C'est un grand western de la bande dessinée.
Catherine G.



Conte jeunesse

Le souffleur de rêves / Bernard VILLIOT / JA VILL

Un conte merveilleux sur un souffleur de rêves qui possède un don fabuleux : celui d'insuffler de beaux rêves aux enfants. Des illustrations magnifiques pour une histoire qui l'est tout autant.
Tatiana M.



Départ de

TATIANA MOULA-STAHLI

Tatiana MOULA-STAHLI, qui avait été **recrutée fin 2020 pour aider à la mise en réseau informatique de la bibliothèque** avec les médiathèques de Troyes Champagne Métropole, assurait en partie l'accueil du public de la bibliothèque, proposait certaines animations et travaillait en lien avec la commission de la Vie culturelle. Souhaitant suivre une formation en informatique, Tatiana n'a pas renouvelé son contrat qui se terminait en mai. Les élus, ainsi que Barbara PLESTAN, responsable de la bibliothèque, et les bénévoles, lui ont organisé fin mai un **sympathique pot de départ** au cours duquel Magali CHABROL, maire adjointe en charge de la Vie culturelle, lui a remis un petit cadeau offert par tous. L'équipe de la bibliothèque et le conseil municipal souhaitent **pleine réussite à Tatiana dans sa nouvelle voie professionnelle**.

Il est à noter que, suite à ce départ, **les horaires de la bibliothèque ont dû être modifiés** et quelque peu restreints.



> BIBLIOTHÈQUE SOLIDAIRE

Dans le cadre du **Téléthon**, la bibliothèque organise 2 animations afin de **récolter des dons** :

- Une vente de livres de poche.
- Un défi ludique et créatif intitulé « 4 livres pour 1 poème » : empilez les

livres de votre choix afin de composer un poème, un haïku ou un message avec les titres des ouvrages.

Ces animations auront lieu du 2 au 10 décembre, aux horaires d'ouverture habituels.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
 Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
 10410 St Parres aux Tertres
 Tél : 03.25.46.86.35
 Fax : 03.25.46.86.53

COMITÉ DES FÊTES

Retour sur le concert de Bryan TOURNIÉ et ses musiciens

C'est un véritable privilège pour le Comité des fêtes d'avoir invité Bryan TOURNIÉ et ses musiciens le samedi 4 juin à la salle Deterre Chevalier. Jeune chanteur figurant parmi les talents de l'équipe de Vianney dans *The Voice*, diffusé sur TF1 en 2021, il a proposé un set avec des compositions inédites ainsi que des reprises variées de chansons françaises et internationales.

2 heures de bonheur, de partage et de professionnalisme. Le seul problème était que le public n'était pas au rendez-vous. Trop peu de monde pour une si belle soirée ...

Le Comité des fêtes en colère !

Cette année, la coupe est pleine ! Martine WITKOWSKI, la présidente du Comité des fêtes, se fâche et menace de tout arrêter devant si peu d'intérêt de la part des Patrocliens.

Le Comité des fêtes est l'association qui crée le plus de liens sociaux dans la commune en s'adressant à toute la population. Il a pour but de dynamiser la commune en resserrant les liens entre ses habitants. Ses membres sont motivés et se mobilisent afin de vous offrir des manifestations dans la joie, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble. Cependant, les membres de l'association sont déçus du peu d'intérêt dont la plupart des habitants de la commune font preuve envers leurs manifestations.

« Je ne demande pas que "Le Patroclien" soit votre livre de chevet, mais ayez au moins la décence de l'ouvrir et de lire notre programme », réclame Martine WITKOWSKI.

Thé dansant le 16 octobre 2022

Le thé dansant aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 à 15h, salle Deterre Chevalier. Il sera animé par l'orchestre de Yannick CHAMPION qui, comme à son habitude, vous fera passer un excellent moment, et en fera valser plus d'un.

Venez nombreux passer un après-midi sympathique de détente en famille ou entre amis !

Réservations :

- Martine WITKOWSKI :
03 25 80 87 20
- ou Miguel MORENO :
06 32 40 22 11



Marché de Noël les 26 et 27 novembre 2022

Les 26 et 27 novembre 2022, le Comité des fêtes organise sont 11^{ème} marché de Noël. De nombreux exposants profiteront de cette occasion pour montrer aux visiteurs l'étendue de leur talent, au travers de divers objets symbolisant la magie de Noël.

Une petite mise au point toutefois : ne pas confondre marché de Noël et brocante ou revente. Ce n'est ni le lieu, ni la période pour vendre des objets qui n'ont aucun rapport avec la traditionnelle fête de Noël.

Le père Noël sera présent pour échanger quelques mots et faire des photos avec petits et grands. Un moment magique ...

Venez nombreux y flâner ou préparer vos cadeaux !

Vous pourrez également vous restaurer sur place : vin chaud, café, chocolat, boissons froides, crêpes et croque-monsieur sauront vous régaler ...

Concours de Noël : le plus bel arbre de Noël

Cette année, le concours réservé aux enfants (moins de 12 ans) a pour thème : « le plus bel arbre de Noël ».

Né de leur imagination, il doit mesurer entre 1 m et 1,50 m et être construit dans des matériaux de leur choix : bois, carton, tissu, plastique, métal ou autre. Mais surtout, il doit rentrer dans la voiture de papa ou maman !

Accompagnés de leurs parents, les artistes en herbe devront apporter leurs réalisations samedi 26 novembre à 9h à la salle Deterre Chevalier. Tous les participants seront récompensés.

Très important : Pensez à marquer votre nom et votre âge sur une étiquette attachée à votre chef-d'œuvre. Et n'oubliez pas de vous inscrire auprès de Martine WITKOWSKI en appelant le 03 25 80 87 20 (inscription obligatoire).



Ensemble

PAROISSIAL

DIOCÈSE DE TROYES -
BOURANTON - LAUBRESSEL
- SAINT PARRES AUX TERTRES -
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

Avant le temps des vacances, qui a dispersé les familles et permis belles rencontres et ressourcement, la participation de la **chorale paroissiale à la Fête de la musique, le 20 juin**, lui a donné un bel élan et la joie de partager chants et prières avec les personnes présentes et de passage.

La mission du Père Juan David ARIAS IBARRA, vicaire, est prolongée d'un an.

Le dimanche 24 juillet, une belle assemblée a célébré **la 2^{ème} journée de prières pour les grands-parents et les personnes âgées**, en union avec les personnes visitées régulièrement, les résidents de l'EH PAD *Villa du Tertre* et de l'institut *Asclépiade*.

Voici **la rentrée**, le temps de se retrouver en communauté et d'**accueillir les nouveaux arrivants**. Les rencontres de l'éveil à la foi et du catéchisme ont repris leur rythme. Le 18 septembre, la communauté paroissiale s'est retrouvée pour la messe de rentrée, festive et priante, suivie d'un temps convivial très apprécié de tous.

L'inscription au catéchisme est toujours possible. Prendre contact sans tarder aux heures de permanence ou contacter Soeur Anne Theresia au 07 69 24 67 79 ou par la messagerie paroissiale pour un rendez-vous.

INFORMATIONS

- **Dimanches et fêtes : Messe à 10h30** dans l'une des églises de l'ensemble paroissial (consulter les tableaux d'affichage).
- **Permanences d'accueil** : Lundi, de 10h à 11h30 et jeudi, de 17h30 à 19h.
- **Messe à la chapelle de La Tuilerie** à 8h15 tous les vendredis

CONTACT :

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot
10410 Saint Parres aux Tertres
paroisse.stparres@gmail.com
Tél. : **03 51 53 50 51**
Père Jean-Marc GRAND : **06 80 45 13 12**



Chorale paroissiale

> CLUB INFORMATIQUE PATROCLIEN

VIVE LA RENTRÉE !

Début septembre, 19 stagiaires ont repris le chemin des cours sous la houlette des moniteurs

du CIP, Patrice, Daniel et Alain, au même rythme et les mêmes jours que les années précédentes. Par contre, **les séances libres sont supprimées dès**

cette rentrée, du fait du faible taux de participation.

■ **CONTACT :**
clubpatroclien@hotmail.fr
Annie MOREAU,
secrétaire : 06 83 08 92 60

LES COMÉDIENS DU TERTRE

UN NOUVEAU DÉPART

En avance sur le beaujolais, les comédiens nouveaux sont arrivés. C'est avec un effectif très modifié que **Les comédiens du Tertre** feront leur retour sur la scène de la salle Deterre Chevalier les **5 et 6 novembre prochains**, pour un nouveau départ.

Stoppée en pleine saison le 7 mars 2020, confinée pendant plus d'un an, réduite à trois membres disponibles, la troupe a tout simplement failli disparaître. Heureusement, un recrutement judicieux a permis *in extremis* de compléter l'effectif. Le 5 novembre prochain, les spectateurs et spectatrices découvriront donc aux côtés des visages connus (Chris, Anne-Marie et Muriel), **4 nouveaux membres** qui leur donneront la réplique (une autre Muriel, Djamila, Laëtitia et Luc). Nul doute qu'ils pourront compter sur les applaudissements du fidèle public patroclien pour vaincre le naturel trac de la première de « **Rien ne sert de tout dire, il faut mentir à point** », dont voici un petit résumé ...



Sylvie, la fille d'une famille respectueuse, cache dans une boîte de Nicorettes les cachets d'ecstasy de son amie Sloane. Pensant y trouver des chewing-gums, la femme de ménage, Gilles, le père de famille, et le gendarme venu perquisitionner vont en avaler, avec toutes les conséquences qui en découlent. Ils seront aussi victimes des mensonges permanents de Sylvie qui veut cacher à

la gouvernante ce qui est arrivé au chat Isidore. Ajoutez à cela la liaison de Gilles avec la femme du gendarme, et vous aurez un cocktail explosif et délirant pendant une heure et demie !

■ **Réservation à partir du mardi 2 novembre à 10h par téléphone au 07 62 89 48 92 ou au 06 22 36 06 84. Entrée : 7€ (gratuit pour les moins de 12 ans)**

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien

Contactez-nous

03 25 72 12 30

Ensemble et solidaires

UNRPA

UN ÉTÉ BIEN REMPLI !

Les membres de l'association ont donné un air de vacances à la commune en décorant les ronds-points et l'espace vert de la salle Deterre Chevalier. Un rond-point évoquait les tropiques, avec singes et noix de coco, tandis que l'autre présentait un thème marin (bateau, ancre, bouées et mouettes). Le devant de la salle socioculturelle, quant à lui, a été transformé en « Saint Parres plage » avec chaise longue et flamants roses.

Pendant l'été, les après-midi jeux ont continué tous les 15 jours.

Une dictée a également été proposée, rassemblant une quinzaine « d'élèves », sous la direction de l'institutrice en blouse grise, Rose-Marie CHAUFFETON. Le bonnet d'âne n'a pas été utile, les membres de l'association ayant obtenu des résultats satisfaisants malgré leurs lointaines années de scolarité !

Mi-août, un repas froid a été organisé.



QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE à St-Parres

« UN ACTEUR ESSENTIEL » POUR LE PRÉSIDENT DE TCM

« L'association "Qualité de vie et bien-être à St Parres" est un acteur essentiel qui joue un rôle de lanceur d'alerte, avec conviction et pragmatisme, sur les problèmes de circulation. »

C'est en ces termes que François BAROIN a salué l'action de l'association lors de l'entretien qu'il a accordé le 3 juin dernier à une délégation du conseil d'administration composée de Lucien SPILMANN, président, Cécile PHILIPPON, vice-présidente, Marie-Laurence MOREAU, trésorière, Marc BRET, secrétaire, ainsi que Maria DA SILVA, Dominique SPILMANN et André MORET.

Au cours de cet échange constructif et positif, Lucien SPILMANN a rappelé au président de Troyes Champagne Métropole (TCM) le combat conduit par l'association, depuis bientôt 5 ans, pour la diminution des flux de véhicules dans la traversée de Saint Parres et ses propositions pour des améliorations pratiques et rapides.

Les aménagements aux carrefours Tassigny/Pompidou, rocade/route de Lusigny et Leclerc / Il Ristorante tardent malheureusement à venir alors que les implantations prochaines de Leroy Merlin et Marie Blachère vont encore augmenter le trafic routier et les pollutions associées (bruit, particules fines, insécurité ...).



En attendant les 1^{ers} coups de pioche, la délégation de l'association a demandé au président de TCM que des grands panneaux de signalisation soient installés sur les boulevards Pompidou et Tassigny pour inciter les véhicules en transit à emprunter la rocade. Les panneaux seront mis en place à la fin de l'été après que l'association et les techniciens de TCM se soient retrouvés sur le terrain pour trouver les meilleurs emplacements d'implantation.

Contact :

- Président : Lucien SPILMANN
58 ter, rue Jean Jaurès à Saint Parres / 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertres
commune de Breviandes

BE BV
Bureau d'étude Brugger-Viardot

Bureau d'étude Brugger - Viardot
Anthony Viardot

Bureau d'étude spécialisé dans la conception
et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PATROCLIENNE

Après 2 mois de pause, la gymnastique volontaire patroclienne a repris ses cours le jeudi 1er septembre avec Carole et le lundi 5 septembre avec Olympe et Corinne.

Les cours sont assurés par des animatrices diplômées.

Lundi :

- de 17h à 18h : gym d'entretien
- de 18h20 à 19h20 : Zumba

Jeudi :

- de 17h45 à 18h45 : renforcement musculaire
- de 19h à 20h : cardio

N'hésitez pas à faire une séance d'essai à **l'espace Pascale Paradis**, rue Jules Ferry (à côté de l'école maternelle).

Pensez à vous munir d'un drap de bain (pour le tapis), d'une paire de baskets pour la salle et d'une bouteille d'eau.

CONTACT :

- Présidente : 06 31 26 06 20
- Trésorière : 06 63 85 73 01

INSPIRE YOGA

YOGA DYNAMIQUE LE SAMEDI MATIN À SAINT PARRES AUX TERTRES

Les cours de yoga avec Priscilla LANIER ont repris le samedi 17 septembre.

Professeur de yoga certifiée en yoga Vinyasa, Hatha yoga et méditation, Priscilla vous propose des flows de yoga comme un voyage vers soi qui permet de trouver l'équilibre intérieur comme extérieur en apportant une harmonie corps-esprit.

Plus qu'un sport, le yoga est une inspiration à vivre plus en conscience et en harmonie avec soi et les autres.

Le yoga Vinyasa est fait pour vous si vous voulez vous tonifier, retrouver une posture plus alignée, transpirer, vous assouplir, vous surprendre, améliorer votre capacité respiratoire,

tout en vous apportant de la douceur et de la bienveillance.

Les cours ont lieu le samedi matin à l'espace Pascale Paradis, 10 bis, rue Jules Ferry à Saint Parres aux Tertres :

- **à 9h** : cours de yoga Vinyasa niveau intermédiaire et avancé
- **à 10h15** : cours de yoga Vinyasa destiné aux débutants et intermédiaires

CONTACT :

- Tél : 06 99 86 01 13
- Mail : priscilla.lanier@hotmail.fr
- Facebook et Instagram : [@inspireyogaprisilla](https://www.instagram.com/inspireyogaprisilla)



AS DU TERTRE



1972-2022, 50 ANS DE L'A.S. DU TERTRE

Le mot du président

Triste anniversaire. **La section foot quitte l'association sportive.**

Suite aux difficultés rencontrées ces 2 dernières années, à la très mauvaise gestion de l'école de foot cette saison en raison du manque de dirigeants sérieux et bénévoles, aux nombreux reproches de la part des parents et de certains clubs, et devant la volonté des responsables de la section foot d'engager un projet permettant de continuer à proposer l'activité football aux Patrociens, **le comité a statué le 9 mai 2022 et a donné son accord à M. François MOREL pour que le foot quitte notre association, après 50 années d'existence.**

De ce fait, tous les licenciés ont été invités à **une assemblée générale extraordinaire le 18 juin 2022** afin de voter pour ou contre la suppression de la section Foot de l'A.S.

63 adhérents étant présents ou représentés, le quorum était atteint. La suppression de la section football a été adoptée par 54 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

Je tiens à remercier personnellement Lhaoui EL IDRISSI qui n'a eu de cesse de s'investir dans la section Foot. Malheureusement, trop peu de personnes l'ont accompagné dans ses actions bénévoles. Avec plus de gens comme lui, la section serait toujours vivante.

Ce n'est pas un moment joyeux pour le président que je suis de voir son association multisports amputée d'une activité historique dans laquelle je me suis beaucoup investi pendant 30 ans, mais c'est ainsi ...

Notre association vous propose toujours 3 activités : Tennis, Tennis de table et Cyclo.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables de section.

Le président de l'A.S. du Tertre
Jean-Michel CHARVAUX

CONTACTS :

■ **A.S. du Tertre** : asdutertre@gmail.com

■ **Président A.S. du Tertre et responsable Cyclo** :
Jean-Michel CHARVAUX
06 75 87 08 23 - charvauxjm@outlook.fr

■ **Responsable Tennis** : M. MONCEL
06 81 67 61 04 - asdutertrennis@fft.fr

■ **Responsable Tennis de table** : M. DESEYNE
06 17 97 02 16 - astertre.tt@gmail.com

> CRÉATION DU FCT

L'A.S. du Tertre section Football n'est plus ! Elle fait désormais place au **Football Club du Tertre, le FCT. Une association à part entière dédiée uniquement au football.**

Si le club change de nom, il garde tout de même les mêmes ambitions : hisser les couleurs et les valeurs des Patrociens au plus haut niveau départemental (D1) !

Pour être à la hauteur de ses ambitions sur le long terme, François MOREL, le président, l'a bien compris : il faut **une école de foot bien structurée. Une entente a donc été créée entre le tout nouveau FCT et l'Academy Football Club (AFC).** L'AFC et ses éducateurs diplômés apporteront toute leur expérience au service des enfants puisqu'ils auront pour mission de prendre en charge l'école de foot, dès l'âge de 3 ans.

Le **Football Club du Tertre** tient à remercier M. CHARVAUX, président de l'A.S. du Tertre, et son bureau pour leur patience et leur aide et, bien sûr, la mairie pour sa confiance.

■ **Contact :**
Responsable Seniors :
François MOREL
06 24 91 79 11
Responsable Jeunes : Bachir KERFOUF
06 61 13 97 74

LE VC SPAT 10

LE VC SPAT10 NE CRAINT PAS LE CHAUD

Malgré les fortes chaleurs, les licenciés ont activement participé aux différentes manifestations au programme des derniers mois :

- Certains se sont rendus aux brevets organisés par les clubs aubois.
- Les sorties club des week-ends et de la semaine ont continué, avec des départs en début de matinée pour profiter de la fraîcheur et en privilégiant les parcours ombragés.
- Le club a une nouvelle fois organisé des sorties cyclo avec les élèves de l'école Jules Ferry pour de beaux moments d'échanges intergénérationnel.
- Plusieurs licenciés sont allés encourager les coureuses du Tour de France féminin lors de leur passage dans l'Aube.

Le VC SPAT10 accueillera volontiers à la rentrée toutes les nouvelles personnes qui souhaitent faire



du vélo dans la convivialité ... et quand même prêtes à quelques efforts !

CONTACT :

- Jean-Paul BELIARD : 06 02 73 09 49
- Vincent DUMANGE : 06 30 91 26 74

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAI-CHI-CHUAN

Le **Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois** propose des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Tai Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.



Les cours ont repris le 12 septembre 2022. Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

HORAIRE DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry (**ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation**) :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Tai Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Contact :

- 06 12 91 91 25
- Mail : ceaetc10@gmail.com
- Site Internet : www.ceaetc.com

Les aventures de Pépé Almaric



> LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous connaissez certainement l'**espace Pascale Paradis**, rue Jules Ferry, où se déroulent les accueils de loisirs, l'accueil périscolaire et certaines activités associatives. **Mais qui est Pascale PARADIS ?**

Pascale PARADIS est **une joueuse de tennis française professionnelle**, née en 1966, dont la carrière a duré du début des années 1980 jusqu'à 1993. Elle est née à Troyes et ses parents sont des Patrocliens de longue date.

En 1983, elle a été **championne du monde junior en simple fille** et a remporté le **tournoi juniors de Roland Garros**. Elle a été classée **36^{ème} joueuse mondiale**. En 1988, elle fut éliminée en quart de finale du tournoi de Wimbledon par Steffi GRAF.



Après sa carrière tennistique, elle s'est reconvertie dans le triathlon.

Bref, une grande championne auboise !

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- **Gaby, Marie-Jeanne, Catherine MARTIN RAELE**, née le 24 mai 2022 à Troyes
- **Anatole, Pascal, Bertrand SCHEER** né le 1^{er} juin 2022 à Troyes
- **Flora ABDEL SAMAD** née le 6 juillet 2022 à Troyes
- **Tiago, Loris GUARDADO** né le 14 juillet 2022 à Troyes
- **Louise, Su, Hélène AMIOT** née le 1^{er} août 2022 à Troyes

MARIAGES

- **Steven, Remi, Michel VINCENT et Chloé, Geneviève, Renée FOUFÉ**, le 9 juillet 2022
- **Hüseyin ASKIN et Habiba HUSSEIN**, le 15 juillet 2022
- **Steve, Pascal, Jean COUCHOT et Charline, Sabrina, Virginie MULLER**, le 23 juillet 2022
- **Anthony, Geoffrey, Jocelyn PETIT et Élodie, Geneviève, Lucette METTAVANT**, le 3 septembre 2022
- **Jacky NGUYEN et Cindy GILBERT**, le 3 septembre 2022

DÉCÈS

- **Georges, Marie, Paul FEBVRE**, le 3 juin 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Claude, Suzanne BOIZIS veuve MAUCLAIRE**, le 5 juin 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Maurice, Paul, Henri THUILLIER**, le 5 juillet 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Bernard HUNI**, le 13 juillet 2022 à Troyes
- **Madeleine, Berthe CONSIGNY veuve RÉMY**, le 23 août 2022 à Saint Parres aux Tertres

ANNE-MARIE PELOSO NOUS A QUITTÉS



C'est avec une grande tristesse que les élus et les agents municipaux ont appris le décès d'Anne- Marie PELOSO, survenu le 12 mai dernier, à l'âge de 83 ans.

Après une longue carrière consacrée à la DDAF de l'Aube (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), Anne-Marie avait pris une retraite bien méritée auprès de son mari Joseph dans leur maison de la rue Jean Jaurès à Saint Parres aux Tertres. Elle aimait s'occuper de ses fleurs et souhaitait s'impliquer dans la vie publique.

Elue au conseil municipal le 11 mars 2001, Anne-Marie PELOSO a effectué 2 mandats de conseillère municipale avec Colette ROTA.

Elle s'est beaucoup investie pour remettre en marche le **Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée de la Barse** et de ses affluents, dont elle fut présidente de 2001 à 2013.

Anne-Marie PELOSO souhaitait toujours apporter son aide et prodiguer ses conseils au personnel administratif de la mairie de Saint Parres aux Tertres. Personne très charismatique, elle laisse un très bon souvenir à toutes les personnes l'ayant connue.

Le conseil municipal et le personnel communal présentent leurs sincères condoléances à ses enfants et à sa famille.

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

Il y a 1 an, à cette même tribune, nous avons évoqué les incertitudes de la rentrée, ignorant la teneur du dernier trimestre 2021.

Les mois d'été 2022 ont confirmé le flot de mauvaises nouvelles : *la guerre en Ukraine* (qui continue), *l'inflation*, *le pouvoir d'achat*, *le réchauffement climatique*, *des pics de fortes chaleurs*, *les incendies de forêts* (actes criminels ou non), *le prix des énergies*, *les problèmes de main d'œuvre*, *le coût des matériaux*, *les ruptures de matières premières*, *le COVID-19 toujours présent*...

À ce jour, nous ne connaissons toujours pas l'issue de ces événements, une seule certitude : nous allons vivre des périodes extrêmement délicates, difficiles. Ces crises cumulées impactent directement les finances des collectivités, des entreprises et des particuliers. Notre commune n'y échappe pas.

La vigilance et la rigueur, appliquées durant les années passées, se doivent d'être renforcées et considérées comme les éléments déterminants, voire prioritaires et essentiels des finances communales.

La politique voulue et menée par l'équipe majoritaire en place devra connaître des aménagements et des actes concrets dans le domaine financier.

Dans les numéros précédents, nous avons évoqué les difficultés grandissantes qui allaient l'impacter. Certains nous ont taxé « *de pessimistes, d'empêcheurs de tourner en rond* ». Malheureusement, nous avons visé juste, avec, à l'horizon, des périodes compliquées.

Notre commune **ne doit pas connaître ou subir une récession programmée**. Il nous appartient de réaliser des économies et de maintenir l'art de bien vivre à Saint Parres aux Tertres, **dans la réalité d'une commune de 3200 habitants**.

Gardons espoir. Tous ensemble, nous saurons surmonter ces difficultés !

Malgré toutes ces crises présentes et à venir, nous espérons que vous avez pu profiter de cette période estivale et que votre rentrée fut convenable.

Nous vous retrouverons dans 3 mois, pour le dernier numéro de l'année 2022.

Bien à vous,
Joël FRANÇOIS

Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

> LE MOT DE LA CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame, Monsieur, chers Patrocliens,

En ces temps de rentrée, je tiens à vous renouveler **ma disponibilité au moment qui vous convient, sur rendez-vous**. Parallèlement, dans un souci de dialogue nécessaire pour porter une réflexion ajustée sur des sujets déterminants pour les équilibres de notre territoire, je souhaite organiser des **réunions d'échange et de libre parole**. Ces réunions

d'écoute et de travail collectif visent à vous entendre et à **vous présenter les décisions du conseil départemental dans ses champs d'intervention, sur 3 thématiques :**

- **21 septembre : l'action sociale (grand âge, handicap, précarité)**
- **11 octobre : la mobilité (liaison ferroviaire, circulation douce, trafic et transports en commun)**
- **22 novembre : le développement durable**

Ces réunions auront lieu **à 18h30, à la salle des Conférences**.

En cette fin d'été, je souhaite une bonne reprise à tous et, particulièrement en cette période de rentrée, aux familles, aux élèves de tous âges, aux enseignants et aux services municipaux sollicités.

Respectueusement,
Catherine BRÉGEAUT

catherine.bregeaut@aube.fr
06 10 83 02 63

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :**
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30
- **Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :** Portillon automatique, de 8h à 17h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi :** 14h - 18h30
- **Mercredi :** 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi :** 14h - 18h30
- **Samedi :** 10h - 12h30
- Tél : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- Ecole maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution
Ouvert toute l'année



- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
de 10h à 11h30 et de 12h30 à 15h30
- Les samedis : de 9h30 à 11h30

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
(Tél. : 03 25 71 04 04)

PASSAGE

DE LA BALAYEUSE

Calendrier 2022 :

- 25 et 26 octobre
- 6 et 7 décembre



Action médico-sociale

PÔLE DES SOLIDARITÉS

DÉPARTEMENT DE L'AUBE : DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU PÔLE DES SOLIDARITÉS À LA MAIRIE DE SAINT PARRES AUX TERTRES :

tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois, de 9h à 12h. Élodie THIERRY vous reçoit sur rendez-vous. En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires. Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou **03 25 46 44 70** (standard).

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice du PÔLE DES SOLIDARITÉS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.
- Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le **Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30)**, votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**
- Mail : **pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**

CALENDRIER 2022

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS

- LA VEILLE AU SOIR
POUR LES COLLECTES DU MATIN
- AVANT MIDI
POUR LES COLLECTES
DE L'APRÈS-MIDI

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
jeu - 01	sam - 01	mar - 01	jeu - 01
ven - 02	dim - 02	mer - 02	ven - 02
sam - 03	lun - 03	jeu - 03	sam - 03
dim - 04	mar - 04	ven - 04	dim - 04
lun - 05	mer - 05	sam - 05	lun - 05
mar - 06	jeu - 06	dim - 06	mar - 06
mer - 07	ven - 07	lun - 07	mer - 07
jeu - 08	sam - 08	mar - 08	jeu - 08
ven - 09	dim - 09	mer - 09	ven - 09
sam - 10	lun - 10	jeu - 10	sam - 10
dim - 11	mar - 11	ven - 11	dim - 11
lun - 12	mer - 12	sam - 12	lun - 12
mar - 13	jeu - 13	dim - 13	mar - 13
mer - 14	ven - 14	lun - 14	mer - 14
jeu - 15	sam - 15	mar - 15	jeu - 15
ven - 16	dim - 16	mer - 16	ven - 16
sam - 17	lun - 17	jeu - 17	sam - 17
dim - 18	mar - 18	ven - 18	dim - 18
lun - 19	mer - 19	sam - 19	lun - 19
mar - 20	jeu - 20	dim - 20	mar - 20
mer - 21	ven - 21	lun - 21	mer - 21
jeu - 22	sam - 22	mar - 22	jeu - 22
ven - 23	dim - 23	mer - 23	ven - 23
sam - 24	lun - 24	jeu - 24	sam - 24
dim - 25	mar - 25	ven - 25	dim - 25
lun - 26	mer - 26	sam - 26	lun - 26
mar - 27	jeu - 27	dim - 27	mar - 27
mer - 28	ven - 28	lun - 28	mer - 28
jeu - 29	sam - 29	mar - 29	jeu - 29
ven - 30	dim - 30	mer - 30	ven - 30
	lun - 31		sam - 31

Tri

Mercredi matin

Déchets
végétaux

Lundi matin
du 02/05 au 28/11

jours fériés
collectes maintenues

Ordures
ménagères

Jeudi
après-midi

Mercredi
matin

Rues difficiles d'accès
et impasses :

Rue Célestin Philbois :
n° 2,4,6,8

Rue Auguste Renoir :
n° 12,14,16

Impasse François Ferrer :
n° 1,1b,3,5,7,9,2,4,6,8,10,12,14

Impasse des Epicières :
n° 2,4,6

Rue des Hauts Vents :
n° 4,6,8,10,12,14,16,18

Rue des Hauts Vents :
n° 9,11,13,15,17,19,21,23,25

Rue Pierre de Courbertin :
n° 1,2,3,4,5,6

Rue de l'Egalité :
n° 1,2,3,4,5,6

Rue des Berges de Seine :
n° 1,2,3,4

Rue de l'Espérance :
n° 1,2,3,4 + 5

Rue Hélène Boucher :
n° 3,4,5,6

Rue du Docteur Roux :
n° 8,10,29



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedejets@troyes-cm.fr

troyes-champagne-metropole.fr

DU SOUFFLE

ET DE LA BONNE HUMEUR

Vous y étiez peut-être ? Cet été, nos **Alliances Locales** n'ont pas manqué de souffle pour encourager les coureuses du **Tour de France Femmes** !



Mercredi 27 juillet dernier, deux de nos **producteurs locaux** «Le Comptoir des Confitures», représenté par Catherine Manoël et les chips «Auboiselle», représenté par Thierry Laporte étaient présents sur le village de départ du Tour de France femmes. Jusqu'au moment du départ des coureuses, ils ont passé un moment privilégié avec les Aubois et leur ont proposé une **dégustation de leurs meilleurs produits**. Nous sommes attachés à nos valeurs de proximité, et être présents sur ces événements locaux et populaires est pour nous une formidable opportunité d'être **au plus proche de vous**.

PROMOTION INTERNE

Hélène est arrivée dans notre Hypermarché à Saint Parres aux Tertres le 14 septembre 1998 en tant qu'employée commerciale au rayon épicerie. Elle a ensuite occupé les fonctions d'employée principale au rayon épicerie, puis employée principale au rayon Droguerie-Hygiène-Parfumerie (DHP). Cette rentrée 2022 marque un **nouveau challenge** pour Hélène qui a accepté de prendre les fonctions de Responsable du rayon DHP.



Ce poste, devenu vacant au début de l'été, a tout naturellement été proposée à Hélène, collaboratrice rigoureuse et disponible. Fidèle à notre politique de promotion interne, nous sommes heureux d'accueillir et voir **grandir nos collaborateurs**. Du lundi au samedi, Hélène, et toutes les équipes, donnent le meilleur dans vos rayons grâce à leur savoir-faire et leur expérience propre.

E.Leclerc 
St Parres aux Tertres



CET HIVER

PASSEZ LA SAISON
CHEZ E.LECLERC

Le mois de décembre est celui pendant lequel les Aubois préparent les **fêtes de fin d'année**. Dans une ambiance festive et chaleureuse, nos équipes répondent présentes par leur sourire et leur professionnalisme pour vous accompagner dans la préparation de ces moments privilégiés en famille et entre amis. Et si, cette année, vous veniez renforcer les **forces vives** de Saint Parres ? Les équipes des rayons traditionnels, celles des caisses, et des rayons Épicerie et Non alimentaire vous attendent. Cette année, **préparons ensemble les fêtes de fin d'année** ! Vous avez le sens de la disponibilité, de l'écoute et du conseil ? Envoyez dès maintenant **votre candidature** (CV et lettre de motivation) à l'adresse **recrutement@leclerc3.fr** ou la déposant directement à l'accueil de notre Hypermarché.